

Église Saint-Antoine-de-Padoue

Beaucoup de travail pour une réouverture

PAGE 3

(Photo: L'Envol-Yannick Boursier)

**UN ACCOMPAGNEMENT
SUR MESURE,
À CHAQUE ÉTAPE
DE VOTRE VIE!**

819 568-5368
caissedegatineau.com

 **Desjardins**
Caisse de Gatineau


Gauvin
agence immobilière

Gauvin Immobilier,
**l'agence immobilière au coeur
de l'Outaouais depuis 1994 !**

819 459-2419
gauvinimmobilier.com



(Photo : L'Envol - Yannick Boursier)

Un financement de 100 000\$ a été accordé par Développement économique Canada à la Distillerie du Square.

Nouvelle distillerie à Chelsea

Une aide financière pour la Distillerie du Square

YANNICK BOURSIER

yboursier@inmedias.ca

Les promoteurs de la Distillerie du Square situé à Chelsea ont pu compter sur une aide financière non remboursable de 100 000\$ de Développement économique Canada.

Ce financement vient s'ajouter au montage financier en cours pour l'implantation de cette distillerie qui se joindra au Square Old Chelsea. L'aide permettra en particulier pour la salle de dégustation, la salle de conférence de même qu'un Écomusée prévu à l'intérieur du projet.

Cette partie est importante pour les promoteurs du projet qui veulent faire de cette future distillerie un site

récréotouristique. «Ça va parler de l'histoire de Chelsea, du village, explique Manuela Teixeira, PDG de la Distillerie du Square. On veut faire découvrir aux gens de l'extérieur les origines du village.»

BIENTÔT EN CHANTIER

Lors de cette annonce de financement, Mme Teixeira n'a pas voulu trop s'avancer sur le projet de la distillerie en elle-même. Des annonces pour le début de la construction sont imminentes, a-t-elle mentionné.

Il ne resterait que les permis à confirmer pour que la construction débute. Si tout va bien, la distillerie serait en fonction dès 2022 selon les plans actuels.

En ce qui concerne les produits, Manuela Teixeira a indiqué que l'entreprise avait «déjà trois produits dans le collimateur, dont un sur le point d'être commercialisé».

Pas de touladis au lac McFee

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs informe les adeptes de pêche que tous les touladis capturés au lac McFee à Val-des-Monts, dans la zone 10, devront être remis à l'eau à compter du 22 avril 2022, date de l'ouverture de la saison de pêche aux touladis.

La population de touladis au lac McFee n'est plus en mesure de supporter une récolte de pêche sportive. Parmi les raisons soupçonnées, mentionnons le manque d'habitats de reproduction ou la piètre qualité de ceux-ci, la dégradation de l'habitat de vie et l'arrivée ou l'introduction d'un compétiteur, l'achigan à petite bouche, dans les espèces observées.

En fonction du plan de gestion du touladi, la mesure choisie pour contrer rapidement ce déclin est la remise à l'eau obligatoire des touladis. La période de pêche aux touladis demeure la même que celle de la zone 10, mais le contingent quotidien est maintenant de 0 gardé dans ce lac.

Le ministère invite les personnes pratiquant la pêche sportive à toujours vérifier son site Web pour connaître la réglementation en vigueur dans le secteur de pêche visé avant d'entreprendre leur activité.

Toute l'équipe de L'Envol



Vous souhaitez Bonne fête!

Mai 2022

- 6 Ronald Lamoureux
- 8 Pierrette Leduc
- 9 Liliane Poirier-Tremblay
- 11 Sharon Donovan
- 13 Ginette Galipeau
- 15 Michel Caron
- 16 Murielle Rousseau
- 23 • Monique Drouin
• Claudette Lamoureux
- 24 Jean-Marie Mongeon
- 25 Fernande Marenger
- 27 Yves Rollin
- 26 • Thérèse Charbonneau
• Jeannette Charette
- 30 Thérèse Huard

Envoyez-nous:

- Nom du ou de la fêté(e)
- Date de fête
- Numéro de téléphone
- Municipalité

info@journalenvol.ca

Des travaux nécessaires avant de changer de main et de vocation

YANNICK BOURSIER
yboursier@inmedias.ca

Fermée depuis le 1er mai, l'église Saint-Antoine-de-Padoue devra passer par plusieurs étapes dans les prochains mois avant de voir un changement de propriétaire.

La paroisse a annoncé à la mi-avril qu'elle procédait à la fermeture définitive de l'église le premier mai en raison de l'état de la bâtisse. «Quand on a appris à la fin septembre qu'il y avait des réparations majeures et urgentes qui dépassent largement la capacité financière de la fabrique, on n'avait pas le choix», affirme Louise Plouffe, présidente du Conseil de fabrique.

Depuis l'automne dernier, des discussions ont été amorcées avec la municipalité de Val-des-Monts pour leur offrir l'église pour que ce soit transformé en centre communautaire ou artistique. En échange, la paroisse demande de pouvoir continuer les rencontres du dimanche.

DES TRAVAUX À FAIRE

La municipalité est ouverte à faire l'acquisition de cette église et la transformer pour une utilisation communautaire, confirme le maire de Val-des-Monts, Jules Dagenais. Toutefois, ça ne se fera pas sans d'autres démarches auparavant.

La municipalité souhaite suivre l'exemple

de la municipalité de Montebello dans la Petite-Nation. La paroisse a fait les travaux de réparation avant de céder l'église à la municipalité qui ont pu faire les travaux de transformation.

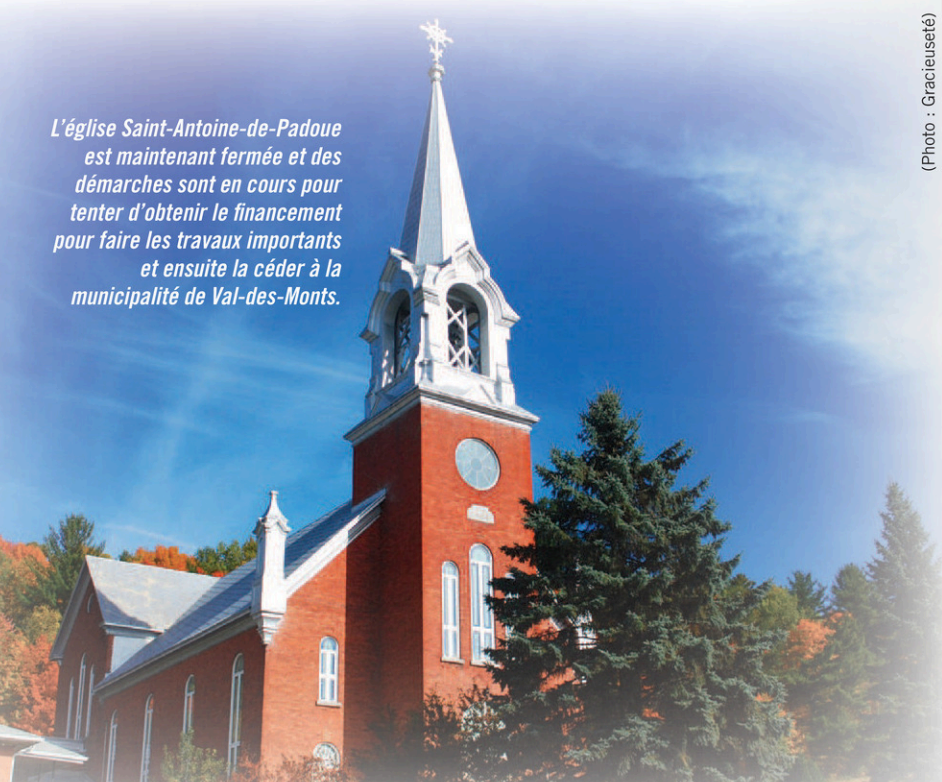
Donc, dans les prochaines semaines, des demandes de financement pourraient être déposées pour obtenir une aide pour les travaux évalués à environ 1,5 million\$. Par contre, pour se faire, l'édifice devra auparavant être cité patrimonial.

En ce moment, elle appartient au registre des édifices patrimoniaux, mais elle n'est pas officiellement citée, ce qui lui permettrait d'avoir droit de déposer des demandes de subvention dans le programme du gouvernement pour les églises patrimoniales.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Ce programme pourrait permettre d'obtenir une aide allant jusqu'à 70% des travaux, indique Louise Plouffe. Mais malgré tout, il sera nécessaire de se tourner vers la communauté pour aider à financer le reste de travaux.

Des campagnes de financement devraient se faire dans les prochains mois. Déjà, depuis l'annonce de la fermeture de l'église, la communauté a montré son support, indique-t-elle. «Je suis encouragé par la réponse obtenue de la communauté. Beaucoup de gens nous ont demandé comment on peut aider.»



L'église Saint-Antoine-de-Padoue est maintenant fermée et des démarches sont en cours pour tenter d'obtenir le financement pour faire les travaux importants et ensuite la céder à la municipalité de Val-des-Monts.

(Photo : Gracieuseté)

Le maire souligne par ailleurs qu'il est préférable que ces campagnes de financement soient organisées par la paroisse puisqu'elle pourra remettre des reçus pour les impôts aux donateurs.

AUTRE SUBVENTION

Une fois les travaux réalisés, le plan prévoit que la municipalité prendra possession de l'ancienne église. Une utilisation sera

confirmée d'ici ce temps-là pour ce site, mentionne le maire.

Une fois propriétaires, la municipalité de Val-des-Monts pourra elle aussi faire une demande de financement dans un autre programme du gouvernement qui permet la requalification des anciens lieux de culte.

Nouvel hôpital

La MRC des Collines veut des assurances

YANNICK BOURSIER
yboursier@inmedias.ca

La MRC des Collines de l'Outaouais ne s'oppose pas formellement à l'arrivée d'un nouvel hôpital près du boulevard de la Technologie, mais souhaite s'assurer du maintien des services actuels et de l'aide de Québec pour minimiser les impacts.

Dans sa résolution adoptée au dernier conseil, la MRC indique «qu'il est impératif que la construction du futur Centre hospitalier affilié universitaire (CHAU) ne soit pas l'occasion de délocaliser ni de centraliser aucun service présentement offert localement sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais».

Elle souligne aussi «l'importance de favoriser un site localisé à proximité d'un axe structurant de transport collectif existant ou à venir pour l'emplacement du futur CHAU» en plus d'exiger «d'agir avec transparence et proactivité dans les dossiers santé et services sociaux pour outiller les élus à prendre des positions éclairées et offrir des informations adéquates aux équipes municipales et aux

citoyens dans leurs territoires respectifs.»

Le préfet de la MRC, Marc Carrière, affirme que l'importance est de s'assurer que les citoyens de la MRC des Collines et en particulier de Chelsea ne vivent pas les impacts de ce choix près de leur secteur.

Rappelons que la municipalité a soulevé plusieurs inquiétudes dans les dernières semaines en lien avec la circulation que le nouvel hôpital, s'il se retrouve sur le boulevard de la Technologie, amènerait dans le secteur de même que le fait que les terrains en bordure du site dans la municipalité de Chelsea sont en dehors du périmètre d'urbanisation.

«Si jamais c'est au boulevard de la Technologie, nous ça va avoir des impacts majeurs sur Chelsea, affirme M. Carrière. Donc, on veut être partie prenante. Et ça va prendre de l'aide pour les infrastructures et le schéma d'aménagement qu'il faudra revoir.»

Le maintien des services sur le territoire est aussi une condition essentielle, affirme le préfet. Il ne veut pas que l'arrivée du nouvel hôpital devienne une excuse pour modifier

à la baisse les services offerts à l'hôpital de Wakefield ou les autres services de santé dans la MRC.

AUTRES SITES

Dans la résolution, le conseil des maires ne prend pas position en faveur d'un site ou d'un autre. C'était voulu, mentionne Marc

Carrière. «On ne veut pas se prononcer sur les autres sites. Ce n'est pas à nous à faire ça.»

Mais comme mentionné dans la résolution, la MRC préconise un lien près des axes de transport pour faciliter les déplacements, ajoute-t-il.

**Sébastien Aubin
et Nadine LaCasse
PHARMACIENS**

**895, ch. Riverside,
suite 100, Wakefield,
Qc JOX 3G0**

**Tél. : 819 459-2884
Sans frais : 866 459-2884
Télé. : 819 459-2523**

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi :
9 h à 19 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : Fermé

**LIVRAISON
GRATUITE
FREE DELIVERY**

AFFILIÉS À



>X03365-1

La municipalité tente de trouver un nouveau site à Perkins

YANNICK BOURSIER
yboursier@inmedias.ca

La municipalité de Val-des-Monts regarde ses options pour trouver un terrain dans le coin de Perkins dans le cadre du projet de la nouvelle école secondaire souhaitée dans le secteur.

L'ancien conseil avait fait l'acquisition d'un terrain près de l'hôtel de ville où il était prévu d'implanter plusieurs édifices, dont la future école secondaire. Par contre, la municipalité a été informée par le Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD) qu'il serait plus avantageux pour avoir une réponse positive de prévoir l'école le plus près possible du noyau des citoyens. C'est pourquoi ce nouvel emplacement est examiné.

Le terrain actuel n'est pas complètement abandonné, note le maire, Jules Dagenais. Mais, il faut essayer de répondre le plus possible aux critères pour améliorer les chances. Et la diminution des déplacements en autobus est un critère évalué par le gouvernement.

PÉRIMÈTRE À REVOIR

L'enjeu en ce moment, c'est qu'il est difficile de trouver un terrain pour une école secondaire dans ce secteur de la municipalité, indique M. Dagenais. Les démarches pour la construction d'une école primaire dans les dernières années ont démontré cette difficulté à avoir des terrains.

La solution pour Val-des-Monts est de revoir le périmètre urbain de Perkins, une idée qui était déjà sur la table à dessin de la municipalité, mais qui doit être acceptée par Québec. Le périmètre urbain est indiqué au schéma d'aménagement et détermine les endroits où le développement urbain peut se faire.

«On va faire une demande en même temps qu'on va présenter le plan d'urbanisme à l'automne», indique le maire. Ce dernier espère que cette augmentation du périmètre permettra d'inclure un terrain pour l'école. La façon que cette augmentation sera faite n'a pas encore été définie et fera l'objet d'évaluation dans les prochaines semaines pour définir le meilleur scénario pour délimiter le nouveau territoire.

GARDER LE CAP

Par ailleurs, une réunion a eu lieu dernièrement avec le CSSD, la municipalité et les citoyens pour discuter de la suite du dossier. L'objectif du CSSD est toujours de déposer la demande pour cette construction à l'automne lors de l'ouverture du processus.

Même s'il reste encore plusieurs enjeux à régler, le CSSD est confiant de voir le projet aboutir, surtout si les citoyens poursuivent leur mobilisation. «Au-delà des considérations administratives comme les besoins en termes de clientèle, la mobilisation citoyenne et politique est essentielle pour soutenir la demande. Ainsi, malgré ce défi et la localisation d'un terrain qui répond aux normes en vigueur, nous pourrions prévoir une ouverture vers septembre 2028, et ce, s'il n'y a pas de délais pour la préparation des plans et devis et la construction», a mentionné Mélissa Fortin, conseillère en communication au CSSD.

Le tout dépendra toutefois de la réponse positive à la demande qui sera formulée en septembre prochain. Le projet prévoit la construction d'une école de 400 à 600 étudiants sans présence de sport-étude. Le conseil d'établissement pourrait par contre prévoir des voies. Le CSSD prévoit aussi un gymnase, une bibliothèque et une piscine qui pourrait aussi être utilisée par la communauté. 🗣️



(Photo: Pixabay)

Le travail se poursuit pour finaliser le dossier pour la demande d'une école secondaire à Val-des-Monts.

Utilisation de chemins pour les VTT

Val-des-Monts retire son projet pour consulter les citoyens

YANNICK BOURSIER
yboursier@inmedias.ca

La résolution devant permettre aux véhicules tout-terrain d'utiliser la voie publique pour un sentier devant se rendre à Saint-Pierre-de-Wakefield a finalement été retirée par le conseil qui va tenir des consultations avant de revenir avec le projet.

La résolution prévue au dernier conseil devait permettre l'utilisation en tout ou en partie du chemin de l'Église, du chemin du Ruisseau, du chemin de la Montagne et du chemin du Petit Lac Clair. Le sentier aurait par la suite pris le chemin des bois sur des terres publiques.

L'utilisation de la voie publique par des VTT est interdite à moins qu'une municipalité accorde le droit de passage. C'est ce que Val-des-Monts souhaitait faire dans ce projet de sentier.

«Là où ça a accroché, c'est qu'il y a des gens sur le chemin de l'Église qui nous ont interpellé, explique le maire, Jules Dagenais. Eux, ils jugent que ce n'est pas propice à un sentier de VTT.»

Le conseil a donc décidé de retirer la résolution et de tenir, dans les prochaines semaines, une séance d'information/consultation avec ces résidents pour parler du projet et de l'impact.

VITESSE

Un des éléments que la municipalité souhaite traiter, c'est la question de la vitesse sur le chemin de l'Église. «Les gens nous disaient 50 km/h c'est trop vite. Mais nous, c'est considéré comme une collectrice. On peut le mettre à 50km/h, mais on ne peut pas le mettre à 30km/h.»

Toutefois, pour le sentier de VTT, la vitesse aurait pu être mise à 30 km/h pour ces véhicules, affirme le maire. «Ce qu'on avait demandé dans l'entente. C'est que pour le chemin de l'église, la limite soit de 30 km/h. Bien que l'affichage soit pour les VTT, ça pourrait faire en sorte que ça diminue pour les véhicules aussi.»

Le maire estime que l'autorisation de circulation dans ce secteur permettrait de baliser l'utilisation d'un chemin qui peut être malgré tout utilisé illégalement par des randonneurs en VTT. «Un sentier fédéré réglementé, j'ose croire que les gens vont suivre les vitesses. Et pour ceux qui ne le feront pas, il y a de la patrouille. Le club a 12 patrouilleurs et je pense qu'il en aura 4 autres. On pensait que c'était la réponse à une problématique.» 🗣️

RÉPONSES L'Envol



Jeux dans notre édition du 20 avril 2022

MOTS CACHÉS : CIMENT

SUDOKU

RÉPONSE DU N° 763

7	3	6	8	2	9	4	1	5
5	4	2	6	7	1	8	9	3
8	9	1	4	5	3	6	2	7
4	2	5	9	6	8	7	3	1
9	6	3	2	1	7	5	4	8
1	8	7	3	4	5	2	6	9
2	5	8	1	9	6	3	7	4
6	7	9	5	3	4	1	8	2
3	1	4	7	8	2	9	5	6

MOTS CROISÉS :

RÉPONSE DU N° 764

T	E	T	E	A	Q	U	E	U	E	P	
E	P	A	R	S	■	S	C	R	U	T	E
N	A	C	R	E	R	■	H	U	E	E	S
D	U	■	O	■	A	M	A	S	■	S	T
A	L	A	N	D	I	E	R	■	E	T	E
N	E	V	E	U	■	A	D	O	R	E	R
C	■	O	■	R	E	T	E	N	U	S	■
I	M	I	T	E	R	■	S	U	C	U	E
E	O	N	I	S	M	E	■	S	T	O	P
U	N	E	S	■	I	M	P	I	E	T	E
S	E	■	S	A	T	U	R	E	■	E	L
E	T	H	E	R	E	■	E	N	T	R	E

>X03459-4

🗣️

L'info de Basse-Lièvre **>> VOTRE BULLETIN**

L'Envol

La Presse
Touristique

LE TEMPS
de Vivre

Contactez votre stratège média
819.930.9377 • abarry@inmedias.ca



AMADOU BARRY

Plus de quatre millions \$ pour Centraide Outaouais

YANNICK BOURSIER
yboursier@inmedias.ca

La dernière campagne de Centraide Outaouais aura permis d'amasser 4 055 000 \$ pour aider plus de 70 000 personnes dans toute la région.

Ce montant dépasse la somme amassée l'an dernier, soit 3 705 000\$, mais aussi l'objectif annoncé lors du lancement de la campagne qui était de 4 millions \$.

«Ç'a été une campagne extraordinaire, souligne la directrice générale de Centraide Outaouais, Nathalie Lepage. C'était un objectif très ambitieux. On l'a, non seulement, atteint, mais on l'a dépassé. On est tellement content pour les organismes, la communauté.»

Le travail n'était pas facile encore une fois cette année pour l'organisme qui mise principalement sur les campagnes en milieu de travail pour amasser ces dons. Comme l'an dernier, beaucoup de personnes étaient en télétravail.

Centraide Outaouais était mieux préparé pour faire face à ce défi, explique la directrice générale. «On a tout converti en numérique pour être capable de rejoindre les gens à la maison», explique-t-elle.

Beaucoup d'effort a été mis sur les milieux de travail malgré la situation pour bien démontrer les impacts de Centraide Outaouais dans la communauté, affirme Mme Lepage. «On a fait valoir davantage les besoins qui ont augmenté.»

«On avait des stratégies précises aussi,



(Photo : Gracieuseté)

ajoute-t-elle. Augmenter la participation dans les milieux de travail, aller chercher les donateurs leaders. Ça a bien fonctionné dans plusieurs milieux de travail.»

PARTAGE

Comme chaque année, le travail s'amorce maintenant pour préparer le partage entre les 83 organismes bénéficiaires un peu partout en Outaouais. L'annonce des sommes devrait venir au début juin après la rencontre du conseil d'administration.

Avec la somme supplémentaire annoncée, il semble probable que les organismes obtiendront au minimum le même montant

que l'an dernier. Toutefois, Centraide Outaouais ne peut pas le confirmer puisqu'il reste du travail à faire.

Dans certains milieux de travail, notamment au gouvernement fédéral, il est possible de faire un don à Centraide, mais en spécifiant à quels organismes ils souhaitent que le don soit remis. Il s'agit d'un don dédié.

C'est le montant de ces dons dédiés qu'il reste à définir pour voir la somme qui pourrait être partagée entre les organismes membres. Ce travail se poursuit et culminera par la décision qui sera prise en juin prochain. 🇩🇪

Les écoles de l'Outaouais relèvent le défi mobilité « Je suis capable ! » de MOBI-O

JULIETTE PISSARD
jpissard@inmedias.ca

Différentes écoles de la région s'appêtent à relever le Défi Je suis capable! édition 2022, un défi en transport actif de MOBI-O.

Dans les semaines à venir, 11 écoles de l'Outaouais dont deux de la MRC des Collines, soit l'école de la Rose-Des-Vents à Cantley et l'école au Cœur-des-Collines à La Pêche, participeront à ce défi. Cette campagne a pour but de développer une culture du transport actif chez les jeunes, en promouvant des habitudes de vie plus saines.

« Entre 1971 et 2011, la proportion des déplacements actifs chez les enfants pour les déplacements domicile-école est passée de 80 % à seulement 30 %. C'est une baisse vraiment significative! La campagne vise donc à renverser cette tendance. Au lieu de se faire emmener en voiture, les jeunes qui le peuvent doivent faire le trajet à pied, c'est un bon exercice physique. On veut aussi sensibiliser les parents à l'importance des déplacements actifs sur l'environnement qui vont permettre une diminution des émissions de gaz à effet de serre tout en renforçant la sécurité aux abords des écoles. Moins il y a de circulation autour des écoles, moins il y a de danger pour les jeunes qui sont à pied », explique Kim Chainey, chargée de projets aux programmes scolaires.

Lors des différents défis, les enfants pourront parcourir le trajet de leur domicile à l'école, à pied. Pour ceux qui vivent en milieux ruraux, un système sera mis en place avec les autobus, de manière à ce que les élèves puissent marcher 1 km entre l'arrêt du bus et l'école. À leur arrivée, ils seront accueillis par des bénévoles, l'équipe de MOBI-O, un agent éducateur du service de police, du personnel de l'école et la direction. Les enfants recevront un macaron de participation pour les féliciter de leurs efforts de participation à cet événement du transport actif à l'école.

« On a commencé notre projet pilote en 2016 avec 4 écoles. En 2019, on a eu jusqu'à 13 écoles! On a été arrêté à cause de la Covid, mais là on repart de plus belle! On a 11 écoles qui se sont inscrites à la journée Défi et 7 écoles qui sont inscrites à nos formations piétonnes. On a un total de 26 formations qui ont été dispensées dans les écoles cette année. C'est une belle augmentation pour nous et on veut vraiment rester sur cette lancée », ajoute Kim Chainey.

Un sondage récent mené par MOBI-O en partenariat avec l'une des écoles participant au défi a montré qu'en moyenne 230 élèves viennent généralement à pied à l'école. Lors du Défi, c'est 462 élèves qui ont fait le déplacement en marchant!

« À travers cet événement, mais aussi nos formations on veut vraiment créer une culture du transport actif. On veut montrer aux acteurs du milieu que si des aménagements sont faits autour des écoles, de manière à les rendre plus sécuritaires, les parents craindront moins de laisser leurs enfants partir à pied ! »

**MERCI DE VOTRE
CONFIANCE &
BONNE FÊTE
DES MÈRES !**

ROBERT BUSSIÈRE
DÉPUTÉ DE GATINEAU

📞 **CHELSEA** 819 827-3868
📞 **MANIWAKI** 819 441-2626
✉ Robert.Bussiere.GATI@assnat.qc.ca

Des occasions de bénévoles dans la MRC des Collines

SERGE CAZELAIS

scazelais@inmedias.ca

La Table autonome des aînés des Collines vient de lancer le projet Les Collines pour ses aînés. Ce projet se donne comme objectif de faire connaître des occasions de bénévolat et d'établir une banque de noms de personnes intéressées à offrir de leur temps auprès des aînés.

Le projet se justifie aisément, d'une part par les besoins des aînés pour des services à domicile, alors qu'il y a une nette insuffisance de l'offre en ce sens. D'autre part, plusieurs individus manifestent le désir de s'impliquer bénévolement au sein de la communauté et ne savent pas à qui s'adresser.

Les mesures sanitaires liées à la COVID-19 ont notamment eu comme répercussion une augmentation de l'isolement de certains aînés. Bien des familles et des proches n'osent pas multiplier les visites, sauf

pour des raisons essentielles. De plus, la plupart des activités qui contribuaient à la socialisation des aînés, comme les jeux de cartes, les soirées de danses ou les quilles ne se tiennent plus depuis près de deux ans et demi à cause des mesures de distanciation.

La Table a quand même pu mettre sur pieds des activités d'informatisation des aînés afin que certains puissent maintenir un lien virtuel avec leurs proches. On a pu aussi organiser des activités de soutien en ligne qui ont permis à plusieurs aînés de participer à des ateliers de peinture et d'écritures créatives. À ce titre, la Table a acquis des tablettes qui sont à la disposition des aînés qui en ont besoin.

Internet est une bonne chose, mais dans la MRC des Collines, les défis qui y sont associés sont palpables dans la mesure où l'accès et la vitesse des réseaux ne sont pas à la hauteur partout. C'est ainsi que Monsieur Logan Vaillant, directeur de la Table des aînés nous déclare que le retour en présentiel est attendu chez de nombreux



La Table autonome des aînés des Collines lance un programme pour aider au bénévolat pour les aînés.

(Photo: Pixabay)

aînés qui souffrent d'un déficit de contacts humains.

Les bénévoles que souhaite se mobiliser pour le projet Les Collines pour les aînés seraient appelés à effectuer des petits travaux à domicile chez une personne aînée. Les bénévoles pourraient aussi accompagner un aîné dans l'exécution de certaines tâches. Aussi, il y a la possibilité de développer une relation d'amitié avec un aîné. En d'autres

mots, tout ce qui peut contribuer à réduire l'isolement peut s'inscrire à l'intérieur de ce projet.

Monsieur Vaillant a aussi tenu à expliquer que le projet souhaite servir de soutien à d'autres organismes qui œuvrent auprès de clientèles distinctes des aînés et devenir un lieu de réseautage pour recruter des bénévoles. Le projet serait ainsi similaire à un centre d'action bénévole.

Chronique immobilière

Achat d'une maison ancestrale : quelques points à retenir

Vous avez eu un coup de foudre pour une maison ancestrale? Vous pourriez être tenté de saisir l'occasion au vol et de négliger l'étape de l'inspection, particulièrement si plusieurs intéressés font la file derrière vous. Mais avant de prendre la lourde responsabilité d'une hypothèque, il est impératif de garder quelques points importants à l'esprit.

LA NATURE DES MATÉRIAUX

Certains matériaux populaires dans le passé sont maintenant évités, voire interdits. Pensez par exemple à l'amiante, ou encore au plomb, lequel entraînait jadis dans la composition de la peinture et faisait bon ménage avec l'alimentation en eau potable. Vous devez donc savoir si votre maison de rêve cache de telles « surprises ».

Vous pourriez aussi être confronté à des circuits électriques inadéquats ou à des prises de courant rarissimes. Souvenez-vous également que l'efficacité énergétique

n'était pas un terme connu chez nos ancêtres : une fenestration déficiente et des murs mal isolés pourraient ainsi faire grimper rapidement la facture de chauffage.

LE COÛT DES RÉNOVATIONS

Si les fondations et la charpente de la maison ont bien survécu au passage des années, vous ne serez pas pour autant à l'abri de rénovations parfois onéreuses : si par exemple vous devez ouvrir un mur fait de boiseries pour en améliorer l'isolation, vous ne voudrez probablement pas refermer ce mur avec du gypse! Tout devra donc être pensé en fonction de la préservation du cachet, avec tout ce que cela implique en matière de coûts supplémentaires.

Beaucoup d'autres aspects, tels que l'assurabilité du bâtiment, sont à considérer. Avant de sauter le pas, prenez le temps de vous informer auprès d'un courtier et faites appel à un inspecteur qualifié!



Vente-Achat-Location
To Sell, Buy or Rent

Vendez à partir de 3% | List your property from 3%

Diane Falardeau

Courtier immobilier agréé | Chartered Real estate broker
DA | AEO
Résidentiel/Commercial | Residential/Commercial
www.dynadf.ca



>M0344-3

Pour vendre, appelez-moi | To sell, call me

6- mercredi 4 mai 2022 L'Envol

L'Envol

133-B, rue Joseph (secteur Buckingham), Gatineau
Québec J8L 1G1
819 568-7544
Annonces classées : 1 866-637-5236
journallenvol.ca

Directeur administratif
Sylvain Lacasse
slacasse@inmedias.ca

Directrice développement
Chantal Roussel
croussel@inmedias.ca

Directrice finances/
ressources humaines
Katy Dufresne
kdufresne@inmedias.ca

Directrice aux ventes
Élise Léonard
eleonard@inmedias.ca

Stratège médias
Amadou Barry
abarry@inmedias.ca

Directrice de l'information
Marilou Séguin
mseguin@inmedias.ca

Rédacteur en chef
Yannick Boursier
yboursier@inmedias.ca

Journalistes
Serge Cazalais
Juliette Pissard

Directrice web
Mélodie Rivest
mrivest@inmedias.ca

Gestionnaire de communauté
Jacob Chartrand
jchartrand@inmedias.ca

Directeur de l'infographie
Marc Cadieux
mcadieux@inmedias.ca

Infographistes
Julie Leclerc
Émilie Constantineau
Martine Cotton
Jessica Lacroix
Samantha Doiron
Tanya Laframboise

TIRAGE : 14 736 EXEMPLAIRES

RÉSEAU

Membre
 hebδος
QUÉBEC

Financé par le
gouvernement du Canada

Propriété de
In Médias inc.

Imprimé par
Transcontinental inc.

Distribué par PubliSac



Jusqu'au 8 mai 2022

Place à la Semaine de la presse et des médias

SALLE DE RÉDACTION

redaction-in@inmedias.ca

In Médias participe de nouveau cette année à la Semaine de la presse et des médias qui se déroule à travers le Québec jusqu'au 8 mai avec une foule d'activités.

Cet événement est l'occasion pour le public de comprendre le travail des journalistes, tout en découvrant quel est le rôle des médias dans la société. L'édition 2022 s'articule autour de cinq facettes des métiers de l'information: informer, rapporter, éclairer, rencontrer, représenter.

Au programme des conférences, des panels et des formations qui s'adressent autant aux professionnels des médias qu'au grand public. La plupart se dérouleront en visioconférence sur Zoom et certains sont aussi prévus en présentiel ou en mode hybride. Vous pouvez vous y inscrire gratuitement.

Des formations seront également offertes en collaboration avec le Centre québécois d'éducation aux médias et à l'information (CQÉMI) dans plusieurs écoles. Notre directrice de l'information donnera notamment la formation « #30 secondes avant d'y croire » dans des écoles secondaires des Laurentides et de l'Outaouais. Ce programme a pour mission d'aider le public à mieux s'informer, de lutter contre la désinformation et de faire connaître le rôle du journalisme dans une société démocratique.

« À l'ère des fausses nouvelles, il est bon de rappeler que les journalistes s'engagent à dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité et que le seul intérêt qu'ils défendent est celui du public », indique la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

Pour en savoir plus ou voir la programmation complète: <https://www.semainedelapresse.com>

COUP D'ŒIL SUR LA PROGRAMMATION

Mercredi 4 mai

■ VISIOCONFÉRENCE CQÉMI 13h00

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS À L'HEURE DES GRANDS BOULVERSEMENTS

Animateur: André Lavoie, journaliste indépendant, critique de cinéma.
Panélistes: Alexandre Chenette, enseignant et conseiller pédagogique chez RÉCIT, Ève Tessier-Bouchard, directrice et productrice, contenus jeunesse et spécialisés pour Les Coops de l'information, Karen Prevost-Sorbe, Coordinatrice académique CLEMI et enseignante, académie d'Orléans-Tours (France), Gilles Van Kote, directeur délégué, Le Monde (France).

■ VISIOCONFÉRENCE 19h00 à 20h30

FAITS VS FAUSSES NOUVELLES: LE COMBAT DE L'INFORMATION

Panélistes: Nicholas De Rosa, journaliste aux Décrypteurs à Radio-Canada, Tamara Alteresco, journaliste et correspondante à Moscou Radio-Canada (vidéo), Pascal Lapointe, rédacteur en chef de l'agence Science-Press et responsable de la rubrique le Détecteur de rumeurs.

Vendredi 6 mai

■ VISIOCONFÉRENCE 12h00 à 13h30

LES GENRES JOURNALISTIQUES, LA PRODUCTION DE CONTENU ET LES INFLUENCEURS: REMÉDIATIONS À LA CONFUSION DU PUBLIC!

Conférencier: Patrick White, professeur en journalisme à l'École des médias de l'UQAM et directeur du programme de journalisme.

La liberté d'expression
mérite mieux

**VOUS AUSSI
NOUS AUSSI**



La liberté d'expression est un droit fondamental essentiel de notre société et fait partie, avec une information de qualité, d'une saine démocratie. Chez In Médias, on aime vous entendre. Nous croyons toutefois que la haine et l'agressivité sur les réseaux sociaux sont une menace à la liberté de la presse et à la liberté d'expression. L'objectif n'est pas de faire taire les voix dissidentes, mais bien de préserver un espace respectueux de débats et de réflexion. Il y a une façon d'exprimer son point de vue sans intimider l'autre à grand coup de majuscules et de propos violents. C'est un grand devoir d'informer les communautés et c'est une grande richesse de pouvoir s'exprimer librement sans crainte de représailles. Soyons-en collectivement dignes.





Servons et protégeons ensemble ! *par Martin Fournel*

Sergent Responsable de la section Prévention,
Relations Communautaires et Publiques à la
Sécurité publique MRC des Collines
Tel. : 1 877 459-2422, poste 3262
Twitter : police_MRC



PONTIAC | INCENDIE DE RÉSIDENCE

Le 23 avril, vers 07 h 00, le service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a reçu plusieurs appels 9-1-1 concernant un incendie de garage qui s'est malheureusement propagé à la résidence. Heureusement, tous les occupants de la maison ont été en mesure de sortir des lieux indemnes. Les deux bâtiments sont des pertes totales et les dommages sont évalués à plus de 200 000 \$. Le service de police s'est inquiété pour un résident de 38 ans qui habitait habituellement une partie du garage. Celui-ci fut localisé et rencontré. Selon le Service des incendies de la municipalité de Pontiac, le brasier serait d'origine accidentelle. La famille fut prise en charge par la Croix Rouge.

PONTIAC | CONDUITE DANGEREUSE

Le 13 avril dernier, vers 06 h 15, sur la route 148 secteur Luskville, des policiers du service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ont tenté d'intercepter une voiture qui était en direction Est à la suite d'une alerte émise par le lecteur de plaque automatisé qui signalait que le propriétaire du véhicule identifié avait un permis de conduire sanctionné. Par contre, la personne conduisant

le véhicule a fui les policiers en effectuant des manœuvres dangereuses, et ce au détriment de sa propre sécurité et celle des autres usagers de la route. Malheureusement pour le conducteur, les policiers furent en mesure d'identifier celui-ci par enquête, et ce après quelques jours. De plus, sachant que les policiers avaient certaines informations à son sujet et bien celui-ci a tenté de détourner leur attention en communiquant lui-même, avec les policiers afin de rapporter son véhicule volé et ce à la fois à la MRC des Collines, mais aussi à la Sûreté du Québec. Voyant l'état se resserrer tout en comprenant que celui-ci s'exposait à une accusation criminelle de méfaits publics, celui-ci a finalement admis aux policiers qu'il était bien le conducteur le matin du 13 avril. Donc, celui-ci se verra remettre, dix constats d'infraction pour un total de 6 887 \$ et 42 points. Des accusations criminelles sont aussi possibles en matière de fuite et de conduite dangereuse.

PONTIAC : CONDUITE AVEC LES CAPACITÉS AFFAIBLIES

Le 6 avril dernier, vers 06 h 30, est survenu une violente sortie de route près du 3297, route 148 dans la municipalité de Pontiac impliquant une

camionnette. Le conducteur a réussi à s'extirper du véhicule, mais non pas sans avoir pris le temps de parler à certains témoins qui lui étaient venus en aide et qui avaient aussi constaté son état d'ébriété. Pensant pouvoir éviter d'être retrouvé par les policiers, celui-ci a alors décidé de quitter les lieux à pied, mais comble de malheur pour cet homme de 28 ans, de l'Île du Grand Calumet, il avait laissé sur place son cellulaire ainsi que son porte-monnaie contenant ses pièces d'identité. Les policiers n'ont eu qu'à effectuer certaines vérifications d'usages avec l'information déjà en leur possession afin de confirmer l'identité et le lieu de résidence du conducteur. L'information fut transmise rapidement à nos confrères de la Sûreté du Québec du poste de Campbell's Bay qui, eux, ont procédé à l'arrestation du suspect vers 08 h 00. Lors des tests éthyométriques, celui-ci dépassait près du double la limite permise. Son véhicule fut saisi puisque celui-ci conduisait avec un permis de conduire sanctionné. Il devra comparaître en Cour à une date ultérieure.

L'ANGE-GARDIEN : DÉLIT DE FUITE CAUSANT DES BLESSURES

Un homme de 19 ans de Gatineau fut arrêté vers 12 h 00 le 19 avril en bordure de l'autoroute 50 en lien avec un incident de délit de fuite causant des lésions à une signaliseuse routière. Vers 11 h 35 l'homme qui était en direction Sud sur la route 309 ne s'est pas immobilisé à la demande de la travailleuse et a frappé celle-ci avec son véhicule lui causant des blessures qui ne mettent pas sa vie en danger. Le suspect a poursuivi sa course pour emprunter la bretelle de l'autoroute 50 direction Est et c'est à ce moment que celui-ci a abandonné le véhicule qu'il conduisait pour poursuivre sa fuite à pied en bordure de l'autoroute. Au moment de l'arrivée de notre policier, l'homme de 19 ans était au milieu de la voie direction Ouest tentant de faire arrêter la circulation. Lors de la tentative d'arrestation, le policier a dû utiliser du poivre de cayenne afin de maîtriser l'individu qui, malgré l'inconfort de la substance, a tout de même tenté de fuir dans le boisé, mais fut rattrapé rapidement. Un bon samaritain qui voyant la scène a arrêté pour prêter main-forte à l'agent. Le suspect fut arrêté pour délit fuite causant des lésions ainsi que conduite avec les capacités affaiblies par la drogue. Celui-ci fut transporté dans un centre hospitalier pour l'obtention d'échantillons sanguins. Celui-ci conduisait avec un permis de conduire suspendu et devrait possiblement faire face à d'autres accusations criminelles en plus de recevoir plusieurs constats d'infraction. L'enquête se poursuit.

LONGUE FIN DE SEMAINE DE PÂQUES

Lors de la dernière longue fin de semaine de Pâques, les policiers(ères) du service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais ont été très présents sur les routes du territoire afin d'assurer une surveillance accrue étant donné les nombreux déplacements. À titre d'exemple et pour uniquement la vitesse, plus d'une trentaine de constats qui furent remis à des automobilistes un peu trop pressés.

Lors d'une opération de surveillance tenue hier, le 18 avril, dans la zone de 50 km/h sur le chemin de la Montagne dans la municipalité de Pontiac. Nous avons remis treize (13) constats d'infraction. De ce nombre, huit étaient pour de Grands excès de vitesse (GEV).

- 105, 102, 100, 95, 92, 91 (x2) et 90 km/h dans une zone de 50 km/h. Nous sommes présents et nous le mentionnons publiquement, donc il n'y a pas de cachette. Ralentez.

L'ANGE-GARDIEN | CONDUITE AVEC LES CAPACITÉS AFFAIBLIES

Dans la nuit du 15 avril 2022 vers 01 h 35 un citoyen a avisé le service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais qu'un véhicule venait de faire une sortie de route face au 718 chemin Lamarche à L'Ange-Gardien et que celui-ci avait terminé sa course contre un arbre. Une fois sur place, les policiers ont vite constaté que le conducteur, un homme de 32 ans de Gatineau, était en état d'ébriété. Celui-ci fut aussitôt placé en état d'arrestation pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool et évalué par les paramédics. Par la suite, il fut conduit au poste de police pour y subir des tests à l'éthylomètre. Celui-ci dépassait le double de la limite prescrite par la loi. Le permis de conduire de l'homme fut suspendu sur le champ pour une période de 90 jours et son véhicule saisi pour 30 jours. Il est important de mentionner que depuis le début de l'année 2022, nous constatons une augmentation substantielle des arrestations du genre. Pour la même période en 2021, nous comptons 9 dossiers comparativement à 25 pour 2022.

CANTLEY : CAPACITÉS AFFAIBLIES ET RECHERCHE D'UN TÉMOIN

Le samedi 9 avril dernier, vers 14 h 25, sur le chemin du Mont-Cascades près du chemin du Versant est survenue une sortie route impliquant une camionnette. Le conducteur, un homme de 47 ans de Cantley, fut arrêté par les policiers puisqu'il avait conduit avec les capacités affaiblies par l'alcool. Lors des tests éthyométriques, celui-ci dépassait plus de trois (3) fois la limite permise. Son permis de conduire fut suspendu et la camionnette saisie.

CANTLEY : CAPACITÉS AFFAIBLIES | SORTIE DE ROUTE

Une sortie de route impliquant une camionnette est survenue le 13 avril, vers 22 h 40, sur la montée St-Amour à Cantley. Lors de la perte de contrôle, le véhicule de l'homme de 22 ans de Gatineau est allé percuter de plein fouet une voiture stationnée en bordure de la route, terminant même sa course par-dessus la voiture. Pour ce qui est du conducteur de la camionnette, celui-ci fut blessé légèrement et fut arrêté pour avoir conduit avec les capacités affaiblies par l'alcool. L'homme dépassait de près du double de la limite permise. Il est à noter que celui-ci était interdit de conduire en vertu du Code de la Sécurité routière et devrait aussi recevoir des constats d'infractions en ce sens. Heureusement personne ne se trouvait à bord de la voiture stationnée. 🚔

• NOUS INSTALLONS AU MAZOUT, À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ NATUREL •



RABAIS DE PRÉ-SAISON EN COURS*

CONSULTEZ NOS REPRÉSENTANTS

Concessionnaire agréé de :



GARANTIE DE 10 ANS DISPONIBLE!

Sur toutes les pièces et main-d'œuvre d'une vaste gamme de produits

N'ATTENDEZ PAS LA CANICULE POUR RÉSERVER VOTRE INSTALLATION

MURAL / CENTRAL

* SUR ÉQUIPEMENTS SÉLECTIONNÉS ET POUR UN TEMPS LIMITÉ

581, BOUL. ST-RÉNÉ EST - GATINEAU

chauffageraymond.qc.ca
ventes@chauffageraymond.qc.ca

819 771-9209



Gauvin Immobilier,
l'agence immobilière au coeur de l'Outaouais depuis 1994 !

819 459-2419
gauvinimmobilier.com

Québec
sans
gaspillage

**UN BAC TOUJOURS PLEIN N'EST PAS
SIGNE QU'ON CONSOMME BIEN.**



**MIEUX CONSOMMER.
MOINS GASPILLER.**



Votre
gouvernement

Québec

La présente campagne relève des obligations des journaux assujettis au Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles (c. Q-2, r. 10).

>L08462-1



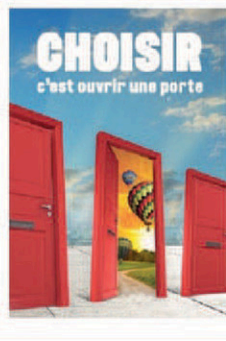
Bonne semaine nationale de la
santé mentale 2022¹

Campagne de promotion de la santé mentale
en Outaouais

Des outils, des ateliers gratuits et même une
toute nouvelle vidéo de Fil pour se donner un
p'tit coup de pouce face à nos choix :

Info Campagne capsante-outaouais.org

¹ La Semaine nationale de la santé mentale est initiée par l'Association canadienne pour la santé mentale depuis 1985.



Semaine nationale de la santé mentale

Du 2 au 8 mai 2022

3 conseils pour développer son empathie

La Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022 dans tout le pays. Avec son thème « Et si nous choisissons l'empathie? », l'Association canadienne pour la santé mentale tient cette année à souligner l'importance de cette extraordinaire faculté de s'identifier à quelqu'un, de se mettre à sa place, de voir le monde à travers ses yeux et de percevoir ses émotions.

téléphone, par exemple) et laissez-lui toute la place sans tout ramener à vous.

2. Observez le langage non verbal : soyez attentif au débit et au ton de la voix, aux gestes, aux attitudes, etc., afin de mieux décoder les émotions de votre interlocuteur et de pouvoir vraiment vous mettre à sa place.

3. Laissez tomber vos jugements : oubliez vos critères personnels et acceptez l'autre comme il est, sans commenter en fonction de vos propres opinions ni critiquer parce que vous auriez agi différemment, par exemple.

Alors que la pandémie n'épargnait personne, nous touchant à un degré ou à un autre, une vérité s'est imposée : malgré nos différences, nous traversons tous la même dure épreuve, le virus ne faisant pas de discrimination. Ainsi, chacun a senti le besoin d'être vu et entendu, et l'empathie s'est manifestée. Après tout, être différents ne fait pas de nous des adversaires. Et quand ça ne va pas, il suffit souvent d'écouter : être d'accord avec quelqu'un n'est pas essentiel pour le comprendre. Or, il est parfois moins aisé de se montrer empathique. Voici quelques conseils pour vous aider à développer cette aptitude :

Enfin, rappelez-vous qu'en faisant simplement preuve d'ouverture envers quelqu'un, vous pourriez grandement l'aider — même si vous ne pouvez pas régler ses problèmes : les gens ont avant tout besoin de se sentir compris!

1. Pratiquez l'écoute active : intéressez-vous à l'autre, posez des questions, reformulez pour vérifier si vous avez compris, soyez pleinement présent (maintenez un contact visuel et rangez votre

Pour en savoir plus sur la Semaine nationale de la santé mentale ou pour participer au dialogue, visitez le quebec.acsm.ca ou recherchez le mot-clic #ParlerPourVrai.

À la recherche d'une photo!

Nous sommes à la recherche
de la photo printemps pour
la publication du :

Babillard de la MRC des Collines

Envoyez-nous votre ou vos photos avant le 11 mai
à midi. La photo choisie sera publiée sur le prochain
Babillard de la MRC des collines avec le crédit photo.



La photo doit être envoyée à info@journalenvol.ca
avec votre nom, téléphone, endroit pris en photo

L'Envol



Martin Gravel

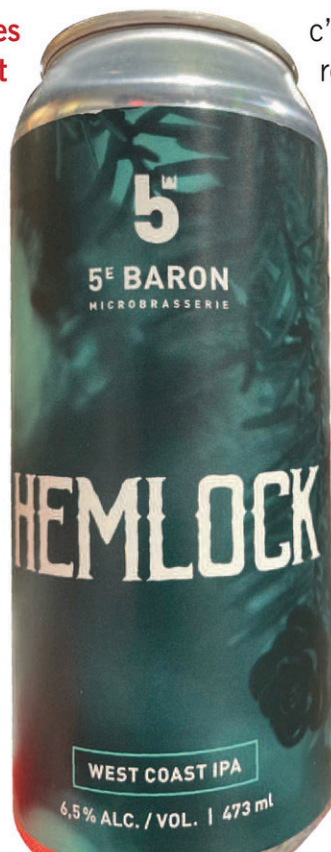
Sommelier bière IGA Famille Charles



Dans l'ouest de la ville, près de la côte de la rivière des Outaouais, la microbrasserie le 5e Baron nous fait découvrir de belles bières depuis son ouverture. Situé dans les anciens locaux du prestigieux bar l'Autre-Œil (qui est déménagé plus loin), qui nous fait découvrir depuis longtemps les bières du monde, les locaux ont été adaptés au brassage et la brasserie est rapidement devenue un incontournable de la région.

Comme on parle de côte dans l'ouest, on va parler de West Coast IPA. Bien que le style n'ait pas été développé dans la région, c'est encore une fois une très belle adaptation que nous rends le 5eBaron.

D'un blond tirant sur l'ambrée, un col de mousse fuyant se crée lorsque versée dans votre verre. Au nez, des notes résineuses (pin, sapin), florales et de fruits nous envoient. En bouche,



c'est le sucre qui se présente en premier pour être rapidement remplacé par une amertume grandissante qui s'installe pour un bon bout. En rétro-olfaction, les notes florales reviennent et les fruits se précisent, on remarque les fruits jaunes, abricot, pêche sur un fond bien malté.

En accord avec un curry indien pour moi ce week-end. Les notes épicées et piquantes du plat seront relevées par notre doux breuvage. Alors que l'amertume calmera un peu le piquant du plat, le piquant lui, viendra calmer l'amertume de la bière. Un accord classique et tellement efficace.

En attendant le soleil qui vient, bonne dégustation !

Cheers,



Chelsea • Gatineau • Cantley

Cantley 455, Montée de la Source
Chelsea 1703, Rte 105 Nord (Farm Point)
Gatineau 455, Boul. Gréber (Gatineau)

En complétant le jeu #1, vous pourriez devenir notre **GAGNANT ?n.**
Faites-nous parvenir vos réponses avec toutes vos coordonnées par courriel au **info@journalenvol.ca** ou par téléphone au **819 568-7544**
Vous avez jusqu'au jeudi 12 mai pour nous envoyer vos réponses.

JEU 1 - MOTS CACHÉS

THÈME : PARIS / 6 LETTRES

- | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|------------------------------|----------------------------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------|---|---|----------------------|---|---|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---|
| B
BARBÈS
BASTILLE
BATIGNOLLES
BELLEVILLE
BERCY | C
CABARET
CAFÉ
CAPITALE
CATACOMBES
CHAILLOT
CLICHY | E
EIFFEL
ÉLYSÉE | F
FOCH
FRANCE | H
HALLES
HAUSSMANN | I
INVALIDES | L
LATIN
LUMIÈRE | M
MARAIS
MÉNILMONTANT
MÉTRO
MONCEAU
MONTAIGNE
MONTMARTRE | O
ODÉON
OLYMPIA
OPÉRA
ORLY
ORSAY
OURCQ | P
PANTHÉON | MONTPARNASSE
MONTSOURIS
MOUFFETARD | PASSY
PÉRIPHÉRIQUE
PIGALLE | R
RÉPUBLIQUE
RIVOLI | S
SEINE
SORBONNE | T
TERRASSE
TRAMWAY | TRIOMPHE
TROCADÉRO
TUILÉRIES
V
VAUGIRARD
VENDÔME
VINCENNES |
|--|---|------------------------------|----------------------------|---------------------------------|-----------------------|------------------------------|---|---|----------------------|---|---|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---|

O	R	T	E	M	L	V	I	N	C	E	N	N	E	S	E	B	Y	M	E
E	I	R	E	G	R	E	I	C	N	O	C	E	O	R	A	A	O	N	P
M	O	U	F	F	E	T	A	R	D	O	S	R	T	T	W	N	G	E	S
E	L	L	I	V	E	L	L	E	B	S	E	R	I	M	C	I	R	I	R
T	U	I	L	E	R	I	E	S	A	D	A	G	A	E	A	I	R	E	C
S	O	U	N	I	T	A	L	R	A	M	N	R	A	T	P	U	P	H	N
R	E	R	C	A	F	E	R	C	T	O	T	U	N	H	O	U	A	I	O
Y	I	B	L	O	D	E	O	N	L	E	C	O	E	S	B	I	E	N	E
M	C	V	R	Y	T	R	O	L	M	L	M	R	T	L	L	V	H	V	H
E	O	R	O	A	T	M	E	O	I	E	I	N	I	L	E	A	P	A	T
N	E	N	E	L	B	S	D	C	C	Q	O	Q	O	Y	R	U	M	L	N
I	D	E	T	B	I	N	H	N	U	M	U	T	P	A	E	G	O	I	A
L	R	L	H	P	E	Y	A	E	S	E	E	V	E	S	I	I	I	D	P
M	O	Y	C	V	A	R	P	T	L	O	S	L	R	R	M	R	R	E	M
O	C	S	O	R	F	R	L	I	E	L	R	E	A	O	U	A	T	S	A
N	N	E	F	S	E	I	N	E	G	R	I	B	L	T	L	R	Y	Y	R
T	O	E	O	U	R	C	Q	A	F	A	A	T	O	L	I	D	S	N	A
A	C	A	I	P	M	Y	L	O	S	F	L	B	S	N	A	P	S	U	I
N	H	A	U	S	S	M	A	N	N	S	I	L	A	A	N	H	A	L	S
T	S	E	B	M	O	C	A	T	A	C	E	E	E	C	B	E	P	C	E

JEU 2 - MOTS CROISÉS

N° 767

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
12				13						
14			15			16				
17					18				19	
20		21						22		
23		24			25		26			
		27	28		29			30		
31	32						33			34
35				36	37					
38			39		40					41
42				43	44					
	45									46

HORIZONTALEMENT

- Dont l'autorité est absolue.
- Partie molle du pain (pl.).
- Déguste.
- Fleur d'oranger.
- Pupitre placé face aux fidèles, pour la prédication.
- Action qu'une chose exerce sur une autre chose.
- Titane.
- Étain.
- Partie de boulon.
- Coule en Égypte.
- Dans un vignoble.
- Stupéfié.
- Dieu grec des Enfers.
- Mémoire d'ordinateur.
- Larges.
- Sert à égoutter les fromages frais.

VERTICALEMENT

- Connaissance universelle.
- Possessif.
- Énergie.
- Cantonne.
- Difficile à casser.
- À toi.
- Rejeté à l'extérieur.
- Division administrative de l'ancienne Égypte.

- Arbre africain.
- Agent secret.
- Chute brutale.
- Mouette au cri saccadé.
- Autre nom du moi.
- Vibration.
- Somme d'argent engagée.
- Transparent.
- Large cuvette.
- Mode de plaisir.
- Propre à la vieillesse.
- Perspicace.
- Patronymes.
- Confuse.
- Ramsès.
- Signe de ralliement d'un groupe.
- Dieux guerriers.
- Constitue.
- Valait 3 pieds.
- Vachettes.
- Immolent.
- Aptitude à faire quelque chose.
- Accueilli par des cris de dérision.
- Volume.
- Déchiffré.

SUDOKU

JEU N° 766

Règles du jeu :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

2			6		4		8	
						7	9	
	5	3						
9			8					4
4	3				5			7
8		7	2					
			4					
				2		3		
	4							9
							5	1

NIVEAU : INTERMÉDIAIRE

Félicitations également à nos gagnants du 20 avril : **Francine Renaud, Christian Lefrançois et Gabrielle Dufour**

Courez la chance de gagner un certificat-cadeau d'une valeur de 10\$ chez l'un de nos commanditaires

Pharmacie François Ethier
1797, route du Carrefour
Val-des-Monts
819 671-7171

Membre affilié à

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

Sébastien Aubin & Nadine Lacasse
Pharmaciens
895, Ch. Riverside
Wakefield
819 459-2884 | 866 459-2884

Affiliés à

Alexandra Haché et Danielle Tardif,
Pharmaciennes propriétaires
443-A Montée de la Source
Cantley
819 317-1217

Affiliées à

OFFRE D'EMPLOI AIDE-SAUVETEUR – PLAGES CONCOURS LCVC-2022-015

DESCRIPTION SOMMAIRE

La Municipalité de Val-des-Monts est à la recherche d'aides-sauveteurs pour la plage municipale du lac Saint-Pierre, sise au 1214, route Principale à Val-des-Monts, dont la surveillance est effectuée de 11 h à 19 h. La personne titulaire du poste s'acquittera des fonctions suivantes :

1. Assister le sauveteur lors de la surveillance de la plage municipale.
2. Prévenir les risques et les dangers pouvant survenir, en appliquant les règles et les règlements de sécurité en tout temps, avec rigueur.
3. S'assurer du bon fonctionnement des installations et du matériel de sauvetage.
4. Intervenir et donner les premiers soins, en cas de besoin.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

1. Posséder un diplôme d'études secondaires.
2. Être bilingue est considéré comme un atout.
3. Avoir la certification de secourisme, premiers soins et de RCR.
4. Avoir suivi un cours de natation ou avoir de l'expérience en natation.

HEURES DE TRAVAIL ET TRAITEMENT

1. Heures variables. Jusqu'à concurrence de 40 heures par semaine.
2. Poste saisonnier, du 19 juin au 20 août 2022.
3. Taux horaire de 16,75 \$.

DATE LIMITE

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur demande d'emploi, avant le 15 mai 2022, 16 h 30, aux coordonnées suivantes :

OFFRE D'EMPLOI SAUVETEUR RESPONSABLE – PLAGES CONCOURS LCVC-2022-014

DESCRIPTION SOMMAIRE

La Municipalité de Val-des-Monts est à la recherche de sauveteurs pour la plage municipale du lac Saint-Pierre, sise au 1214, route Principale à Val-des-Monts, dont la surveillance est effectuée de 11 h à 19 h. La personne titulaire du poste s'acquittera des fonctions suivantes :

1. Assurer la surveillance de la plage municipale.
2. Compléter les rapports demandés par la Direction du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

1. Avoir complété un minimum d'une année d'études collégiales.
2. Être bilingue est considéré comme un atout.
3. Posséder les qualifications de sauveteur national.

HEURES DE TRAVAIL ET TRAITEMENT

1. Semaine de travail : du dimanche au samedi, excepté le mardi (plage fermée).
2. 32 heures par semaine (4 blocs de 8 heures par semaine).
3. Poste saisonnier, du 19 juin au 20 août 2022.
4. Taux horaire de 20,75 \$.

DATE LIMITE

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur demande d'emploi, avant le 15 mai 2022, 16 h 30, aux coordonnées suivantes :

Madame Myrian Nadon
Directrice des services administratifs et Secrétaire-trésorière adjointe
Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Téléphone : 819 457-9400, poste 2206 Télécopieur : 819 457-4141 Courriel : myriannadon@val-des-monts.net

NOTE 1 : Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue. Si, après la fermeture du concours, la Municipalité de Val des Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours.

NOTE 2 : Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent avis sans discrimination et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.

COMMUNIQUÉ

MAI SANS TONDEUSE

Parce que chaque nouveau coin de verdure laissé à lui-même est une petite victoire pour la biodiversité!

Val-des-Monts, le 25 avril 2022. – La Municipalité de Val-des-Monts est fière d'annoncer qu'elle adhère pour la première fois cette année au mouvement « Mai sans tondeuse », surnommé aussi « Défi pissenlits ». Celle-ci encourage les citoyens de Val-des-Monts à retarder la sortie de leur tondeuse et les invite à laisser pousser leur gazon tout le long du mois de mai. Cette initiative a pour but de protéger et venir en aide aux insectes pollinisateurs et encourager la biodiversité.

Pourquoi en mai? Parce que, tout comme l'ours dans les montagnes, les pollinisateurs émergent de l'hibernation et débutent leur recherche de nourriture. En mai, la nourriture est rare pour ces insectes et les végétaux tels que les pissenlits, représentent une des seules sources essentielles de nourriture accessibles.



Saviez-vous que les pelouses fortement entretenues forment des écosystèmes de faible biodiversité? Une tonte élevée serait liée à une baisse dans le nombre d'invertébrés, à un appauvrissement de la diversité végétale et à la propagation, voir présence accrue de plantes et d'insectes indésirables.

En effet, lorsqu'une pression anthropique, en d'autres mots, humaine, est appliquée sur un habitat, seules les espèces

les plus adaptées y resteront de façon durable. Les espèces telles que le pissenlit, le trèfle blanc et l'herbe à poux ne craignent pas votre tonte régulière, car leur cycle de vie est bien adapté et ils réussiront donc facilement à survivre. Cependant, les espèces indigènes n'ayant pas cette capacité se verront réduites ou même éradiquées en situation où la tonte est régulière.

Afin d'encourager la population à participer, la Municipalité vous donne la chance de gagner un des 5 barils récupérateurs d'eau de pluie fabriqués à partir de barils d'olives réutilisés!

Pour participer faites parvenir une photo de votre zone de conservation temporaire sans tonte à l'adresse courriel environnement.urbanisme@val-des-monts.net ou en faisant parvenir une image de votre initiative sur la page Facebook de la Municipalité, et ce, sous la publication à cet effet!

Source : Samantha Rhainds
Cadre-conseil à environnement
Service de l'Environnement et de l'Urbanisme
819 457-9400, poste 2228
samantharhainds@val-des-monts.net



COMMUNIQUÉ

STATION DE NETTOYAGE À EMBARCATIONS ET ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES

Val-des-Monts, le 21 avril 2022. – Dans le cadre de ses efforts constants liés à la lutte aux espèces envahissantes et à la protection de l'environnement, la Municipalité de Val-des-Monts est fière de vous annoncer l'ouverture de sa toute première station de nettoyage à embarcations et équipements nautiques libre-service. La toute nouvelle station sera fonctionnelle à compter du 22 avril 2022, soit à l'ouverture des rampes de mise à l'eau municipales et à l'ouverture de la pêche.

La station de nettoyage est située à même le site de l'hôtel de ville au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9. Nous avons doté cette installation d'équipements pouvant adéquatement lutter contre les espèces envahissantes. En effet, la station de lavage est complètement électrique et produit une eau chauffée à pression pouvant déloger et retirer les espèces nuisibles à nos plans d'eau des embarcations et équipements nautiques.

L'utilisation de cette station sera offerte gratuitement à tous, et ce, pour un projet pilote d'une durée indéterminée. Nous encourageons tout plaisancier à en faire l'utilisation avant et après leurs visites sur les plans d'eau. Des billets servant de preuve de lavage seront émis lors de l'utilisation de la station. Ces billets ne seront pas obligatoires pour la période du projet pilote, mais fortement recommandés lors de l'utilisation des rampes de mise à l'eau municipales.

Notez qu'aucun changement ne sera effectué au niveau des inspections réalisées par les préposés aux rampes de mise à l'eau municipales. Ceux-ci effectueront leurs inspections comme à l'habitude et s'assureront que les embarcations soient adéquatement propres avant d'accéder aux plans d'eau. Les propriétaires d'embarcations jugées non suffisamment propres seront encouragés à visiter la station de nettoyage offerte gratuitement.

Afin d'assurer une circulation adéquate et sécuritaire lors de votre visite à la station libre service, des panneaux directionnels ont été aménagés. Lorsque le dégel nous le permettra, nous effectuerons l'ajout de lignage au sol afin d'augmenter les repères visuels disponibles et faciliter la circulation. Nous vous demandons donc de bien vouloir suivre ces instructions. À titre de référence, nous vous présentons un plan de circulation globale ci-contre.



Cette station fut élaborée conformément aux principes directeurs de la Politique environnementale de la Municipalité de Val des Monts portant le numéro EU-2011-002 et au rapport final du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Blanche Ouest lequel compte, parmi ses orientations, l'implantation des stations de nettoyage de bateau à des endroits stratégiques et la sensibilisation des utilisateurs des accès publics ainsi que des différents acteurs à la prévention de l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes (EAE).

Le projet a également bénéficié d'une subvention au montant de 15 000 \$ du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec rendue possible grâce à la Mesure visant la protection du capital faunique québécois 2021-2023 et au Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022.

Notez que cette station ne doit être utilisée qu'aux fins prescrites, soit le nettoyage d'embarcations et d'équipements nautiques. En aucun temps ladite station ne doit être utilisée pour le lavage de véhicules routiers ou autres usages connexes.

Des vidéos et documents supports visant les techniques de nettoyage, les espèces envahissantes et autres sujets reliés sont disponibles aux :

<https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Depliant-nettoyage-embarcations.pdf> (Gouvernement du Québec)

<https://www.youtube.com/watch?v=RC4qLKF6ofg&t=197s> (Ministère de l'Environnement)

https://www.youtube.com/watch?v=8ukXQs_5mrY (Sépaq)

Source : Samantha Rhinds
Cadre-conseil à environnement
Service de l'Environnement et de l'Urbanisme
819 457-9400, poste 2228
samantharhinds@val-des-monts.net

COMMUNIQUÉ

NOMBREUX CAS D'INFLUENZA AVIAIRE AU QUÉBEC (GRIPPE AVIAIRE)

Val-des-Monts, le 21 avril 2022. – Récemment, de nombreux cas d'influenza aviaire hautement pathogène ont été signalés dans plusieurs provinces canadiennes. La surveillance du virus de l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages est nécessaire pour détecter rapidement la présence du virus au Québec qui pourrait entraîner des conséquences pour la santé de la volaille ou la santé humaine. Votre vigilance et votre collaboration sont souhaitables afin d'optimiser cette surveillance.

Pour ce faire, signalez la présence d'oiseaux sauvages morts ou moribonds sur le territoire en composant le 1 877 346-6763. Ne manipulez pas l'oiseau en attendant les directives. Vous obtiendrez par téléphone les instructions pour la collecte sécuritaire de l'oiseau, qui devra être amené dans un lieu où il pourra être récupéré par un agent de la faune du gouvernement. Il est important de ne pas approcher ou toucher les oiseaux sauvages.

Propriétaires d'une basse-cour ou d'un petit élevage d'oiseaux, soyez vigilants!

En tant que propriétaire d'une basse-cour ou d'un petit élevage d'oiseaux, vous devez savoir que vos oiseaux sont à risque de contracter le virus de l'influenza aviaire, causant la grippe aviaire. Le virus a été détecté dans plusieurs provinces canadiennes et il se propage rapidement. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) tient à vous rappeler les mesures de prévention et de surveillance pour protéger vos oiseaux.

Vous pouvez consulter les documents relatifs à ce communiqué au :

<https://www.val-des-monts.net/nouvelles/communique-nombreux-cas-dinfluenza-aviaire-au-quebec-grippe-aviaire/>

N'attendez pas avant de déclarer des signes de maladie à votre vétérinaire : la prévention et la détection rapide de la grippe aviaire sont essentielles pour éviter sa propagation.

Source : Samantha Rhinds
Cadre-conseil à environnement
Service de l'Environnement et de l'Urbanisme
819 457-9400, poste 2228
samantharhinds@val-des-monts.net

Direction des services opérationnels – Sécurité incendie

AVIS PUBLIC



EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE : PROGRAMME DE VISITES RÉSIDENTIELLES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE

La Municipalité de Val-des-Monts désire vous informer que son programme de visites résidentielles en matière de prévention incendie débutera, cette année, dans la semaine du 1^{er} mai 2022, dans les districts numéros 4, 5 et 6.

Les pompiers du service de Sécurité incendie de Val des Monts s'assureront du respect du règlement portant le numéro 21-RM-05 – Pour édicter les mesures de prévention de l'incendie, en vérifiant que les éléments suivants soient respectés, à savoir :

1. Un minimum d'un avertisseur de fumée est obligatoire à chaque étage.
2. Un minimum d'un avertisseur de monoxyde de carbone homologué doit être installé dans chaque résidence unifamiliale ou dans chaque logement, lorsqu'un appareil à combustion est installé à l'intérieur de la résidence ou lorsqu'un garage de stationnement y est incorporé ou contigu et lorsque ce garage fait partie intégrante de la résidence ou du logement.
3. Un extincteur portatif à poudre ABC de 2,2 kg (5 lb) est obligatoire.
4. Un dégagement de 1 mètre doit obligatoirement être respecté autour de panneau électrique.
5. Votre numéro civique doit être visible de la voie de circulation.
6. Le ramonage de la cheminée doit être effectué au moins une fois par année.

Nous sollicitons votre collaboration puisque le but ultime des visites de prévention est de protéger les biens et sauver des vies.

La Municipalité rappelle que les permis de brûlage sont requis pour les feux de 1 mètre et plus de diamètre ainsi que les feux d'artifice. Ils peuvent être obtenus à la Municipalité

FAIT À VAL-DES-MONTS CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT DEUX.

Myrian Nadon
La Directrice des Service administratifs
et Secrétaire-trésorière adjointe



COMMUNIQUÉ

DISTRIBUTION D'ARBRES GRATUITS AUX CITOYENS
DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

Val-des-Monts, le 22 avril 2022. – Dans le cadre de ses efforts constants liés à la lutte aux changements climatiques, la Municipalité de Val-des-Monts a tenu sa première édition interne de distribution d'arbres, le 29 mai 2021. Le succès fut tel que nous avons été largement débordés devant l'engouement des citoyens à la cause environnementale.

Lors de cette première édition, près de 1 400 pousses d'arbres, gracieusement fournies par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP), dans le cadre du programme « mai, mois de l'arbre », ont trouvé preneurs. Cependant, plusieurs citoyens ont dû rebrousser chemin à notre plus grande désolation, puisque tous les arbres avaient été distribués. Lors de la participation à un tel programme, les informations telles que les variétés et le nombre de végétaux qui nous seront alloués sont connues seulement quelques jours avant l'événement. Ce processus ne nous permet donc pas de ne fonctionner par système de réservation.

Dans le but de bonifier et d'adapter l'événement à la demande croissante des citoyens, la Municipalité effectuera plusieurs changements en vue de l'édition 2022. Ainsi, nous sommes ravis de vous annoncer qu'en prime des végétaux mis à notre disposition par le programme du MFFP, la Municipalité offrira un total de 5 000 pousses d'arbres et arbustes additionnelles. Nous anticipons donc pouvoir distribuer environ 5 000 à 7 000 pousses d'arbres et arbustes aux citoyens de Val-des-Monts.

Un maximum de 5 pousses d'arbres sera permis par propriété. Afin d'encourager le covoiturage, nous permettrons à plusieurs propriétaires de différents lots de recueillir leurs pousses d'arbres dans le même véhicule. Notez qu'une preuve de résidence devra être présentée au personnel sur place. Les permis de conduire, ainsi que les comptes de taxes seront acceptés comme preuves valides.

Les résidents de Val-des-Monts pourront choisir leurs 5 espèces sur place, tout en restant dans leur véhicule, similairement à un service au volant, et ce, sur une base de premier arrivé, premier servi. Notez que certaines espèces, notamment les espèces de types fruitiers, favorisant les pollinisateurs, étant plus populaires et moins disponibles en termes de quantité, se verront avoir un maximum moindre que 5 par propriété, et ce, afin de permettre à un plus grand nombre de résidents d'en obtenir.

Davantage de personnel sera sur place et il y aura une augmentation du nombre de stations de distribution. Lors de l'édition 2021, une seule station de distribution était présente, avec un total de 2 employés municipaux et 2 bénévoles. L'édition 2022 comptera 5 stations de distribution ainsi qu'une équipe de 14 employés municipaux sur le terrain.

Une voie de circulation sera aménagée et bien identifiée à l'aide de panneaux, cônes et barricades. L'entrée ainsi que la sortie du lot s'effectueront sur la route du Carrefour (366). L'entrée sera bien identifiée à l'aide d'une structure gonflable visible, le tout situé devant la caserne du service de Sécurité incendie. La sortie sera située à l'entrée principale de l'hôtel de ville, permettant un meilleur roulement de la file d'attente. Le diagramme ci-contre démontre le circuit projeté.



La distribution aura lieu le samedi 28 mai 2022, de 9 h à 12 h, au :

Stationnement de l'hôtel de ville
1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Espèces et volume confirmés au moment du communiqué :

Espèce	Quantité	Limite par lots
Pommier domestique	400	2
Poirier	300	2
Cerisier Tardif	100	2
Chêne rouge	250	N/A
Sorbier des oiseleurs	200	2
Sapin baumier	750	N/A
Épinette blanche	500	N/A
Pin rouge	750	N/A
Pruche du Canada	850	N/A
Aulne crispé	500	N/A
Sureau du Canada	400	N/A

Notez que les espèces et les quantités additionnelles reçues dans le cadre du programme provincial seront seulement annoncées quelques jours avant l'événement.

Prenez note que les végétaux distribués sont de petit format. Ceux-ci varient, mais se résument généralement au format ci-dessous :



Nous remercions le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec pour les donations d'arbres dans le cadre de leur programme « Mai, mois de l'arbre ».

Source : Samantha Rhains
Cadre-conseil à environnement
Service de l'Environnement et de l'Urbanisme
819 457-9400, poste 2228
samantharhains@val-des-monts.net

>X09730-1

Championnat provincial senior

Une belle compétition pour le
Club de curling des Collines

YANNICK BOURSIER

yboursier@inmedias.ca

Hôte du Championnat provincial senior masculin et féminin 2022, le Club de curling des Collines s'est démarqué et se prépare déjà pour la tenue d'autres événements semblables.

Pendant neuf jours, 24 équipes de partout à travers le Québec s'étaient donné rendez-vous à Chelsea pour cette compétition d'envergure, la plus importante organisée à ce jour par le club.

«C'est une expérience superbe qui s'est déroulée d'une façon impeccable avec une belle brigade de bénévoles», a souligné le directeur du tournoi, Richard Gervais.

Une équipe de la région a d'ailleurs réussi à remporter les grands honneurs, soit l'équipe de Chantal Osborne de Thurso. Après une défaite au dernier bout dans le dernier match du classement contre l'équipe d'Isabelle

Néron, qui a forcé la formation à jouer un match éliminatoire pour se rendre en finale, la formation a remporté ce dernier match 8-1 pour devenir champion provincial chez les seniors.

Du côté masculin, c'est l'équipe de François Roberge qui a mis la main sur le titre. Cette formation a remporté tous ces matchs de qualification avant de survoler les finales.

AUTRES TOURNOIS

Fort de cette belle expérience, le club espère pouvoir tenir d'autres événements d'envergure dans leur centre au cours des prochaines années. C'est Curling Québec qui choisit parmi les clubs intéressés qui recevra ces événements.

Déjà, le club s'est vu accorder la finale du circuit senior l'an prochain. Signe que cette compétition a été un succès, affirme M. Gervais. «Les gens ont apprécié l'organisation, la qualité des glaces, le centre et la générosité des bénévoles.»



L'équipe Roberge a remporté les honneurs chez les hommes.



L'équipe Osborne est championne provinciale chez les seniors chez les femmes.

Rhonda Vincent au Festival country de Val-des-Monts

YANNICK BOURSIER
yboursier@inmedias.ca

Pour son retour après deux ans d'absence, le Festival country de Val-des-Monts pourra compter sur la présence de la chanteuse américaine Rhonda Vincent.

Le Festival se tiendra du 15 au 19 juin prochain au 42, chemin Déziel à Val-des-Monts. La chanteuse américaine y sera le samedi 18 juin à 21h.

Rhonda Vincent compte près de 50 ans de carrière ayant commencé très jeune. Elle a été nommée à 7 reprises pour un prix Grammy et a remporté le prix du Meilleur album de bluegrass en 2018.

L'autre tête d'affiche du festival sera le chanteur de la région, Matt Lang, qui sera là dès le jeudi soir à 21h. Celui qui a lancé un album en anglais réalisé à Nashville viendra présenter ses grands succès.

Plusieurs autres artistes fouleront la scène pendant les quatre journées, dont Louis Bérubé, Maxime Gervais, Rhéal Leblanc, Dani Daraiche et Carole Ann King et André Varin.

Outre la partie musicale, le festival

proposera à nouveau le mercredi des ateliers de peinture et un bingo de même qu'une messe musicale le dimanche matin.

BEAUCOUP DE MONDE

La programmation tiendra autant de jour que de soir pendant la semaine, à partir du mercredi, parce qu'il y a toujours beaucoup de monde qui se déplace toute la semaine juste pour ce festival, indique Lucie Déziel.

«Ça fait des activités pour les gens qui passent la semaine, souligne-t-elle. Il y en a beaucoup qui arrive le dimanche précédent et reste toute la semaine.»

Entre 300 et 350 caravaniers sont normalement présents à Val-des-Monts pour se festival, explique Mme Déziel et il faut s'attendre à ce que ce soit encore le cas cette année. Les gens ont hâte de pouvoir faire des activités et recommencer leur tournée des festivals country, note-t-elle. Les appels sont d'ailleurs nombreux des anciens visiteurs qui souhaitent réserver leur place.

Pour les gens locaux, des billets sont aussi disponibles pour les quatre jours ou pour chaque jour en avance auprès de la billetterie du festival ou sur place chaque soir.

Info: www.festivalcountryvaldesmonts.com



Matt Lang sera de passage au Festival country de Val-des-Monts.

(Photo : L'Envol-Archives)



Avis publics

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 560, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 3J3.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
7608187 Canada Inc. 200 Rue Bellefleur Gatineau (Québec) J8T 8N6	Un restaurant incluant la terrasse.	LA TRAPPE À FROMAGE 193 Chemin d'Old Chelsea Chelsea (Québec) J9B 1J3 Dossier : 10153585

Québec



LUMIÈRE SUR LA MRC DES COLLINES

UN RETOUR SUR LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC AINSI QU'AVIS PUBLICS, OFFRES D'EMPLOI, APPELS D'OFFRES, ETC. TOUS REGROUPÉS ICI DANS CETTE PAGE QUI EST PARTAGÉE ENTRE LA MRC DES COLLINES ET SES MUNICIPALITÉS



FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (FDC)

Appel de projets 2022 – Résultante des projets retenus

La MRC est heureuse d'attribuer un financement aux organismes suivants selon le plan d'action de l'Entente de développement culturel 2021-2023;

- Art de l'ordinaire, Foire culturelle
- Centre Wakefield La Pêche, Music in the Afternoon
- Festival du violon traditionnel des Collines-de-l'Outaouais 5e édition
- PAF - Place des artistes de Farrellton, Raise your paddle & Four directions painted story canoe
- Traces Art Visuel, La fête des arts

Le Fonds de développement culturel (FDC) vise notamment à encourager le développement de l'offre culturelle sur le territoire des six municipalités qui composent la MRC des Collines, soit Cantley, Chelsea, L'Ange-Gardien, La Pêche, Pontiac et Val-des-Monts.

La prochaine date de dépôt est le 13 mai 2022.

ÇA BOUGE À L'ANGE-GARDIEN EN JUIN PROCHAIN !

- Samedi 4 juin** - Fête des Voisins au parc Glen-Almond
- Mardi 14 juin** - Conférence Le Coach du Bac par Tricentris à la Mairie (ouvert à tous)
- Samedi 18 juin** - Journée de l'arbre & vente de garage communautaire à la Mairie

Sans oublier *Les Concerts à L'Ange-Gardien* présentés en plein air à Champboisé cet été; dès le 18 juin avec *Brian Tyler* !

Tous les détails au municipalitedelangegardien.com !



APPEL DE PROJETS
Fonds de développement culturel
Prochaine date de dépôt: 13 mai

Photo: La grande nourricière, Marc Walter

MRCDESCOLLINESDELOUTAOUAIS.QC.CA



GAUVIN IMMOBILIER, L'AGENCE IMMOBILIÈRE AU COEUR DE L'OUTAOUAIS DEPUIS 1994 !



Fondée et située uniquement
en Outaouais depuis 28 ans,
nous sommes une agence
qui se différencie avec un
service personnalisé et
adapté à vos besoins.



Protection & assurance
responsabilité



Équipe de courtiers immobiliers
professionnels et expérimentés
à votre service 7 jours sur 7



L'agence immobilière ayant
inscrit et vendu le plus grand
nombre de propriétés à La Pêche
depuis 1998



Chez Gauvin immobilier,
c'est VOUS, le numéro 1



Stéphanie Gauvin Courtier Immobilier Agréé DA

Résidentiel et commercial
Originaire et résidente de La Pêche

C 819 665-2457 : 161, route 105, CP 577
B 819 459-2419 : Wakefield QC J0X 3G0
E s.gauvin@live.ca : www.gauvinimmobilier.com

Professionnelle, honnête et assidue,
j'ai accompli plusieurs formations et
certifications collégiales en plus de mes
10 ans d'expérience comme courtier
immobilier. Je possède toutes les
connaissances et compétences
pour vous aider à conclure la plus
importante transaction de votre vie.

Faites affaire avec un courtier
immobilier enthousiaste, motivé
et positif, de votre secteur, qui sera
présent pour vous et à l'écoute de vos
besoins. Ensemble, réalisons vos rêves!

**Contactez-moi pour obtenir mon plan
marketing et ma stratégie de mise en
marché hors de l'ordinaire, adapté au
marché immobilier actuel.**